

**NEWSLETTER -3-
LYCÉE LA MENNAIS - PLOËRMEL**

Vendredi 06/11/2020

Madame, Monsieur, Chers Parents et étudiants,

Je reviens vers vous à la suite des annonces d’hier soir de Monsieur BLANQUER, Ministre de l’éducation nationale, de la jeunesse et des sports, pour vous faire part des décisions que nous prenons dans l’immédiat et à échéance brève pour cette organisation hybride qui nous est demandée.

Ce qui conduit notre action dans cette situation qui bouleverse nos fonctionnements habituels est la préservation de la santé de chacun et un plan de continuité pédagogique efficient, à l’instar des propos de notre Ministre.

Vous l’avez compris, nous mettons tout en œuvre pour que la formation des jeunes se déroule au mieux. Et nous avons besoin de l’aide et de la responsabilisation de chacun pendant cette pandémie liée au COVID-19.

La prochaine semaine de cours (du 09 au 13 novembre 2020) reste inchangée. Nous avons besoin de temps pour mettre en application le nouveau protocole annoncé : toutes les équipes sont mobilisées – responsables de niveaux, enseignants, CPE, assistants de vie scolaire, personnels administratifs, de cuisine, de ménage, d’entretien – pour préparer les prochaines semaines. Nous vous communiquerons alors courant de la semaine prochaine l’organisation pédagogique choisie en concertation avec les équipes. Cette organisation permettra d’appliquer le protocole sanitaire lors de la demi-pension et pour la circulation dans les bâtiments.

Cela étant, nous voulons encore rappeler qu’il est très important que les gestes barrières soient respectés (port du masque, nettoyage des mains, pas d’embrassade ni d’accolade...). Ces gestes sont les premiers garants de toute prévention.

REPAS DES MIDIS

Les temps des repas du midi demeurent l’une de nos préoccupations principales. Nous mettons déjà tout en œuvre pour que la distanciation sociale soit mise en œuvre.

Chaque jeune doit être capable de se rappeler avec quel camarade il a déjeuné chaque midi : cette mise en place du repérage de ses camarades de repas peut s’établir avec l’outil support *Excel* que nous proposons en pièce jointe. Il s’intitule : **COVID Liste des personnes avec qui j’ai déjeuné.**

Dans le cadre de nos obligations sanitaires, si un jeune est positif au COVID, nous devons transmettre très rapidement à l'ARS et au Rectorat le nom des personnes avec qui il a déjeuné les 7 jours précédents.

Pour l'aider à nous communiquer (sur l'adresse lycee@lycee-lamennais.fr) une liste précise très rapidement, ce fichier permettra à votre jeune de le compléter chaque jour.

Nous en appelons à nouveau à la vigilance de chacun pour garder trace des personnes avec qui il a déjeuné, ainsi qu'aux règles fixées à l'intérieur du self.

ÉLÈVES EXTERNES – Pique-niques personnels

Rappel : les pique-niques personnels ne peuvent être pris dans l'enceinte de l'établissement. Deux possibilités sont offertes dans le lycée : soit un repas pris au self, soit une formule « cafétéria » dans une salle dédiée au sein de l'établissement. Le coût du repas est bien celui de la demi-pension.

ENQUÊTE - Questionnaire pour vérifier les outils informatiques à disposition des jeunes

En cas de fermeture des lycées ou bien d'une mise en place d'une organisation hybride, nous vous demandons de compléter une enquête pour vérifier les outils informatiques à disposition des jeunes grâce au lien ci-contre : [ENQUÊTE](#)

Inutile de la compléter à nouveau si vous l'avez déjà renseignée.

Il est à noter que chaque jeune peut installer **Office 365 gratuitement** avec les identifiants obtenus au lycée LA MENNAIS.

LYCÉE PROFESSIONNEL

Tous les stages sont maintenus, sans exception.

Au regard des effectifs des classes du lycée professionnel, des nombreux cours dédoublés, des élèves en stage, **les cours seront assurés à 100% en présentiel pour tous les élèves n'étant pas en stage.** Préconisation de notre Ministre Monsieur BLANQUER.

Je sais pouvoir compter sur vos enfants pour travailler sérieusement, respecter les règles en vigueur, comme je suis toujours convaincue de votre précieuse contribution.

Sûre de votre compréhension, veuillez croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de notre sincère dévouement.

Madame CALAS

Chef d'Etablissement

